LES VIOLENCES SEXUELLES ENVERS LES FEMMES AÎNÉES

ENTRE INVISIBILISATION ET CONTINUUM

Quelles sont les causes facilitant l'invisibilisation de ces violences ?

Pourquoi peut-on parler de « continuum » des violences ?

OCTOBRE 2023

ETUDE

1. LES VIOLENCES SEXUELLES ENVERS LES FEMMES AÎNÉES : UNE ÉTENDUE PEU CONNUE

« *Près de deux tiers de la population belge ont été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie* »[1].

Alors que les études antérieures se focalisaient essentiellement sur la maltraitance[2] des personnes âgées ou s'appuyaient sur les rapports judiciaires des violences sexuelles[3], cette affirmation reprise en chapeau de notre étude et issue de la récente étude qualitative et quantitative menée à l'échelle nationale intitulée UN-MENAMAIS, révèle l'ampleur structurelle de la situation en Belgique. Soutenue par Belspo[4] et coordonnée par l'Université de Gand en collaboration avec l'Université de Liège et l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie, l'étude UN-MENAMAIS vise à comprendre la pluralité des mécanismes, l'étendue et les impacts de la violence sexuelle[5], incluant un échantillon de personnes âgées de 70 ans et plus. Afin de la réaliser, pas moins de 5000 personnes de la population générale âgées de plus de 16 ans y ont pris part. produisant plus de 513 interviews structurées en face-à-face avec des personnes âgées de plus de 70 ans. Parallèlement, une enquête approfondie a été menée, comprenant plus de 150 entretiens qualitatifs, impliquant des personnes de tous âges ayant été victimes de violences sexuelles.

L'étude UN-MENAMAIS constitue la première étude à l'échelle nationale à évaluer la victimisation[6] sexuelle au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois, ses causalités, les caractéristiques constitutives de l'agresseur et la façon dont les personnes âgées ont notifié leurs expériences de violences sexuelles. Notons par ailleurs que cette recontextualisation des trajectoires individuelles des personnes aînées par rapport à leurs expériences de violences sexuelles constitue le centre névralgique de la recherche qui les pousse à articuler leur propre vision sur les violences marquant leurs parcours[7], et qui s'inscrit dans un contexte social, culturel et historique donné. Mais quels sont les constats en termes de violen-

Dans notre autre étude intitulé *Les violences sexuelles envers les personnes âgées. De la difficile nomination aux actions à mener pour une meilleure reconnaissance*, nous nous étions attachés à fournir des pistes de réflexions autour des enjeux quant à la nomination d'un tel problème, soulignant que le manque de clarification tant définitionnelle que conceptuelle participait à l'invisibilisation de ces violences.

D'autre part, nous avions également énoncé certaines propositions à destination des acteurs du vieillissement (dont les asbl d'éducation permanente)travaillant auprès des personnes âgées pour faciliter le dialogue, l'accompagnement et le témoignage des aînés ayant vécus de telles violences. En ce sens, il nous a paru fondamental de rappeler l'importance de prises en charge adaptées aux aînés et qui prennent en compte les rapports sociaux de sexe (le genre). Cette étude fut aussi l'occasion d'aborder d'autres facteurs déterminants échafaudés à partir du témoignage d'une victime « survivante », Denise P, rendue « muette »[8] après son expérience de violence sexuelle et un état d'incapacité de témoigner, dû à des problèmes de santé, se laissant « mourir »[9] selon les mots rapportés par les proches et concordant avec les résultats d'une étude américaine sur les violences sexuelles en maison de repos[10].

Il a tout aussi été le terrain d'explorations et d'ouvertures critiques que nous souhaitons prolonger dans ce deuxième volet consacré spécifiquement aux violences sexuelles envers les femmes aînées. Car outre l'étude à l'échelle nationale[11] qui marque la reconnaissance d'un fait social majeur, les violences sexuelles envers les femmes aînées se retrouvent peu traitées au sein de société[12]. La plupart du temps, cettecar la plupart du temps cette forme de violence n'est pas rapportée et l'angle d'approche privilégié est celui du biomédical et des enjeux psychosociaux. Regroupées sous l'appellation Elder Abuses, bon nombre d'études ne traitent pas spécifiquement des agressions sexuelles ou se contentent de les énumérer parmi d'autres sans en relever la spécificité comme un « sujet » d'étude à part entière. Elles se retrouvent de fait englobées au sein d'autres maltraitances (verbales, physiques, psychologiques, économiques,…), contribuant à une forme d'invisibilisation de ces violences (non nommées, non recensées...[13]). De plus, la plupart de ces textes évacuent systématiquement les questions liées au genre[14], se coupant de facto de toute possible continuité critique entre les formes de violences faites aux femmes, les violences produites par un système capitaliste et patriarcal, et les violences faites aux femmes aînées. Ce constat est d'autant plus surprenant que les femmes sont principalement la cible d'agressions sexuelles à tous âges et dans tous les milieux[15], comme le rappelle Julien Chopin : « En majorité, ces victimes de violences sexuelles sont des femmes – 98 % – ayant des troubles cognitifs, des handicaps physiques et psychologiques, comme Alzheimer. La plupart d'entre elles sont en veuvage, plus isolées, avec une visite de la famille de temps en temps et des difficultés à communiquer ». Commis dans divers contextes et au sein de milieux sociaux disparates, sous des circonstances variées, les violences sexuelles relèvent d'un phénomène commun. Elles touchent fréquemment des femmes plus âgées, placées dans une position de subordination envers un homme, réduites à être simplement "un corps disponible", comme l'indique le chercheur et criminologue Julien Chopin. Bien que ce schéma nécessite une nuance par le biais d'une analyse sociologique approfondie, il demeure néanmoins le modèle dominant dans l'étude belge UN-MENAMAIS.

Il sera donc notamment question d'explorer et de déconstruire certains mythes bien ancrés (et parfois largement diffusés) qui participent à justifier ces violences privées ou publiques envers les femmes aînées, et concourent plus largement à désigner la vieillesse comme un problème dans nos sociétés modernes. Car celles-ci ne sont que les symptômes qui témoignent d'une société où les violences tant symboliques que capitalistes et patriarcales s'exercent en continu sur certaines catégories de personnes, dont les aînés font partie. Il n'est donc pas vain de penser ces violences sexuelles à l'intersection d'autres formes de violences et en relations avec d'autres groupes, comme le souligne le conseil bruxellois de l'égalité entre les Femmes et les Hommes (CEFH) qui tisse une forme de continuité entre certaines populations oubliées et tenues en marge des statistiques, des recherches, et des médias comme « les femmes âgées, les femmes migrantes, les travailleuses précaires ». Dans ce contexte, il est essentiel d'examiner les mécanismes de la violence sous ses divers aspects, afin de mettre à jour « les rapports de domination entre les hommes et ls femmes ».

Sortie de la sphère privée pour devenir un fait social dans le domaine public[16], la problématique des violences sexuelles alimente pourtant le champ des connaissances depuis au moins les années septante à l'instar des mouvements féministes[17] qui inscrivirent rapidement dans leurs luttes pratiques, politiques et théoriques le traitement de la question des violences faites aux femmes touchant toutes les catégories sociales et tous les âges[18]. Ces perspectives critiques qui appuient la nécessité de décloisonner les approches biomédicales renvoient immanquablement aux préoccupations actuelles portées par les recherches féministes dans le champ du vieillissement traitant la problématique des violences à la croisée de l'âge, du genre et de l'ethnicité, autant de constructions sociales qui modulent les conduites individuelles et collectives[19].

Ce décloisonnement est notamment porté par la chercheuse Silvia Federici[20] qui trouve dans l'œuvre de Marx un nouveau regard sur les questions de domination genrée (inégalités entre les genres et contrôle patriarcal)[21]. Ce regain d'intérêt pour ces outils puissants, permettant de repenser les formes spécifiques de dominations auxquelles les femmes aînées sont soumises dans la société capitaliste, constituera un point d'attention particulier dans cette analyse, soulignant les mécanismes qui rendent possible la reproduction de la vision dominante des divisions fondés sur le genre et l'âge.

Récemment, d'autres recherches mobilisent une approche quantitative des violences faites aux femmes aînées et se placent à l'intersection de cette rencontre féconde et inédite entre les études féministes et les recherches sur les vieillesses, mobilisant des cadres théoriques tels que la gérontologie féministe critique[22] apportant un éclairage ad hoc tant sur la perspective genrée des agressions que sur la réception et les interventions appropriées à mener face à ces agressions en vue de répondre aux besoins des personnes aînées qui les subissent.

Cette ouverture soulevée par la gérontologie féministe critique permettrait à la fois de mieux comprendre la complexité du processus des violences sexuelles, mais surtout de recueillir la représentation que les femmes ont de ces violences, leurs réflexions personnelles sur ces violences et l'agresseur, leurs réflexions sur les services mis en place, et les stratégies pour composer avec cette épisode traumatique. Mais aussi de prêter attention aux vies oubliées[23], celles qui ne sont pas dans les statistiques, celles qui ne font pas état de leurs expériences.

C'est dans cette même démarche constructive et critique que s'inscrit cette étude, née de la collision entre la nécessité de mettre en lumière ces violences en tant que fait social structurant (dont témoignent les prévalences de l'étude UN-MENAMAIS), et de l'interrogation suivante : Si l'on examine la manière dont est façonné politiquement un "problème public", on peut alors analyser comment ces mêmes événements étaient précédemment traités de manière spécifique pour les maintenir dans la sphère privée, silencieuse et invisible. Cette approche permet d'aborder la question des violences sexuelles contre les femmes aînées en tant que forme de violence liée au genre, à un système, et comme un acte de domination soutenu par les fondements idéologiques de l'âgisme et du sexisme.

Prenant appui sur les témoignages des entretiens de l'étude UN-MENAMAIS et s'inscrivant dans un cadre théorique d'anthropologie critique[24], cette analyse consacrée aux expériences de violences sexuelles vécues par les femmes âgées se propose modestement de cerner les contours des éléments complexes qui forgent et perpétuent l'invisibilité de ces violences en mobilisant la notion de continuum afin d'accéder aux manifestations des effets structurels des rapports sociaux de sexe dans les parcours individuels des femmes aînées. Ce concept, que l'on doit à Liz Kelly[25], souligne le caractère cumulatif des violences et l'intrication entre elles. Cela nous conduit naturellement à nous pencher sur l'explicitation des causes de l'invisibilisation de la violence en mettant en lumière les nombreux mécanismes (honte, culpabilisation des victimes, naturalisation des actes) et les mythes âgistes et sexistes qui conduisent les victimes à se taire ou s'effacer, le continuum rappelant en quoi la domination, l'appropriation, et le contrôle du corps des femmes par les hommes constituent un lien structurant[26], c'est-à-dire qui maintient des rapports sociaux et de sexe et prend en compte d'autres formes de violences. De fait, les statistiques et les témoignages de l'étude UN-MENAMAIS sur les violences sexuelles envers les femmes aînées rendent compte de dominations subies tout au long de leur vie, et cristallisent aussi tout le contrôle du corps des femmes jusqu'à un âge plus avancé.

C'est pourquoi, de par les liens étroits et les ramifications évidentes entre les différents types de violences, leurs conséquences et leurs origines, nous proposons d'envisager les violences sexuelles à l'égard des femmes aînées comme devant être pensées dans le cadre plus global des relations de pouvoir entre hommes et femmes[27]. Quelles sont les prévalences chez les femmes aînées ? Quels sont les mythes et les idéologies qui rendent possibles ces violences ? Pourquoi proposons-nous l'hypothèse du continuum ? Les manifestations de ces violences sont-elles liées aux rapports de genre structurels ? C'est à ces différentes questions que nous tenterons de répondre au fil de cette analyse.

2. RÉFLEXIONS AUTOUR DE QUELQUES CHIFFRES CLEFS DE L'ÉTUDE UN-MENAMAIS :

Il y a aujourd'hui un consensus largement partagé[28] qui considère que l'une des causes explicatives d'un taux de prévalence faible des violences sexuelles envers les aînées est le caractère invisible de ces violences[29]. Bien qu'il n'existe pas de chiffres fiables du nombre de victimes dans les établissements de soins (le témoignage et l'expérience de Denise a notamment montré les dysfonctionnements de relais judiciaires mais aussi l'acte intentionnel de cacher ces violences de la part des institutions), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime à plus d'un million les personnes âgées ayant vécu des violences sexuelles.

Ce qui est certain, c'est que dans l'ensemble des groupes d'âges, la violence sexuelle est un des crimes les moins déclarés, souvent décrit comme un problème « invisible », ce qui ne fait qu'exacerber le sentiment d'invisibilité que ressentent bon nombre de femmes âgées lorsqu'elles tentent d'avoir accès à des services (d'écoutes, d'accompagnements, judiciaires,…). Étant donné l'absence de transparence permettant de mettre en lumière de tels comportements abusifs, il n'est pas étonnant que de nombreuses personnes soient enclines à penser que les violences sexuelles ne se manifestent pas au sein de certains groupes de femmes. Cependant, il convient de souligner que les femmes plus âgées, souvent confrontées à des problèmes de santé ou à des entraves liées au processus naturel du vieillissement (tels que des limitations fonctionnelles dans le langage, la cognition, etc), sont particulièrement vulnérables à ce type de victimisation. Si nous souscrivons à cette analyse, il est toutefois nécessaire de la questionner. Pourquoi sont-elles invisibles et pourquoi sont-elles maintenues dans cette invisibilisation ?

La littérature scientifique fait état de plusieurs études concernant les violences sexuelles chez les personnes en contexte de vieillissement, soulignant presque à l'unisson un taux de prévalence très faible oscillant entre 0 et 3 % à l'échelle européenne et mondiale au cours des douze derniers mois, avec un taux plus important chez les femmes âgées[30]. Toutefois, soulignons que ces chiffres[31] de prévalence sont sous-estimés car les études font face à plusieurs points aveugles. Premièrement, ces études sont confrontées au caractère âgiste et sexiste de notre société et des politiques qu'elle mène, confondant les violences sexuelles avec d'autres types de violence dans un contexte plus large de violences physiques, ou font face à une pluralité de définitions des violences sexuelles rendant toute perspective d'analyse inopérante[32]. Mais surtout, car cette typologie de violence à l'encontre des personnes âgées est un fait social tabou, où la parole et les témoignages des victimes de violences sexuelles restent peu recensées et prises en considérations, soit car elles ne portent pas plainte.

C'est en ce sens que les chercheuses Mélanie Couture, Milaine Alarie, Sarita Israel et Marie-Pier Petit parlent de réalité inconcevable, car à l'invisibilisation des violences sexuelles et aux formes de dominations envers les femmes aînées s'ajoute un « héritage sociohistorique sur la conception que les personnes âgées se font des agressions sexuelles », rendant ces violences encore plus invisibles[33]. Inconcevable pour les personnages âgées, de par cet héritage sociohistorique qui empêche une approche critique des violences sexuelles, plus volontiers associées à un « devoir conjugal ». Inconcevable pour la société, porteuse d'un discours âgiste et sexiste qui tend à rendre asexuel les personnes âgées. Inconcevable de rendre audible ces agrégations, de les quantifier, de les voir, puisque cachées, tues, rendues honteuses (cf le témoignage de Denise P dans notre étude *Les violences sexuelles envers les personnes âgées. De la difficile nomination aux actions à mener pour une meilleure reconnaissance*). Inconcevable encore par une sémantique trop encline à lisser toutes formes de violences issus des groupes dominants.

Cette part in-vue des réalités vécues par les femmes âgées nous amène à affirmer que les violences sexuelles se distinguent sans doute de manière plus profonde et évidente que les autres par la prévalence à une invisibilisation encore plus significative[34]. C'est à ce titre que Jill Hightower expose dans la revue Geriatrics and Aging certaines méta-analyses (méthode qui combine les résultats de plusieurs études pour faire une synthèse objective) attestant d'un nombre de cas important de femmes âgées ayant subi des violences sexuelles. Son analyse soulève l'enjeu de l'inégalité des sexes même en contexte de vieillissement[35] : « la majorité des personnes aînées agressées sexuellement sont des femmes »[36], fait largement corroboré par l'étude menée par Belspo, l'Université de Liège et de Gand, selon laquelle :

. Les femmes sont 3.6 fois plus sujettes d'être victimes de violences sexuelles au cours de leur vie.

. 55 % des femmes âgées ont subi une forme de violence sexuelle au cours de leur vie.

. Une femme sur trois a subi des violences sexuelles directes.

. Une femme sur douze déclare avoir subi une tentative de viol.

. Les violences sexuelles durant toute la vie atteint une personne sur 4 chez les personnes âgées de 70 ans et plus.

. Concernant le viol, 28,1% des victimes l'ont d'abord présenté comme étant « juste quelque chose qui est arrivé ».

Enfin, l'étude révèle que parmi les personnes âgées participant aux différents entretiens, 60 % d'entre elles n'ont jamais divulgué l'existence des violences sexuelles subies et 94 % n'ont jamais demandé de l'aide[37]. Concernant les violences sexuelles subies au cours des 12 derniers mois, le taux de prévalence implique une personne sur 12. De plus, qu'il s'agisse de violences sexuelles durant tout le cours de la vie ou remontant aux douze derniers mois, les types les plus fréquemment signalés[38] sont :

- Les regards « lubriques » ou insistants
- Les remarques à connotations sexuelles non consenties
- Les baisers sans consentement

L'étude s'attarde également à cerner les contours des caractéristiques relatives et constitutives des agresseurs qui sont, dans 83,6 % de violences sexuelles, des hommes (dont 23,3 % un ami, 22,5 % une connaissance 22,5 %, 13,7 % d'une figure d'autorité, 7 % d'un membre de la famille).

Ce qui retient notre attention parmi les différents résultats statistiques se concentre autour de trois faits sociaux. Premièrement, la majorité des femmes aînées ayant subi une violence sexuelle en ont déjà subi dans le passé au cours de leur vie. Deuxièmement, les femmes sont plus victimisées que les hommes et ne divulguent pas ces violences. Enfin, les femmes aînées connaissent « les mêmes types de violences sexuelles que les personnes plus jeunes », que ça soit du harcèlement sexuel, ou le viol. Quels sont les mécanismes et les idéologies qui rendent possibles ces violences et les maintiennent dans une sphère silencieuse ?

3. LA PRÉSENCE PERSISTANTE DE CERTAINS MYTHES : QUAND L'ÂGISME RENCONTRE LE SEXISME

Bien que l'on puisse souligner l'importance des récents efforts de débats publics et collectifs au sujet des violences sexuelles, force est d'admettre que les mythes les consolidant persistent, et certains ont un ancrage important et actif au sein de la société. Parmi les entretiens issus de l'étude UN-MENA-MAIS, plusieurs femmes aînées font état de facteurs spécifiques (processus de vieillissement, construction sociale acquise, permanence du patriarcat) qui les ont poussées à ne pas dévoiler ces violences[39] Parmi ces facteurs, l'on retrouve :

- La vulnérabilité du grand âge et l'apparition de troubles cognitifs.
- L'incapacité physique.
- L'inconfort à parler de sexualité.
- La peur des représailles et du sentiment de honte.
- Attitudes et perceptions âgistes.
- Dépendance à l'égard de l'agresseur (souvent un homme et proche de la victime).
- L'incapacité à reconnaitre une violence sexuelle comme telle.
- La non prise en compte de la parole et de la victimisation par des proches

Les individus âgés hésitent à signaler les auteurs de violences sexuelles en raison de sentiments de honte et de culpabilité. Souvent, ils redoutent l'isolement, le retrait des soins et des représailles, ce qui accentue leurs réticences à dénoncer de tels actes[40]. Jill Hightower parle d'un « effet générationnel »[41] révélateur du « tabou »[42] qui entoure ce fait social construit et largement entretenu par la persistance du « système patriarcal »[43] fondé sur la « hiérarchie des genres »[44] et le caractère âgiste et sexiste de notre société, où les témoignages des victimes restent peu recensés et pris en considération[45]. C'est dans ce sillon que l'étude démontre une prévalence de 11% des personnes âgées interviewées ayant développé la peur de ne pas être crues, à l'image de Francine, 76 ans qui explique la réduction au silence par la présence d'une domination, ayant pour conséquences la non prise en compte de son expérience pour y répondre de manière adaptée, et une négation de son expérience traumatique et de son être : « Ce n'était pas crédible, même si tu le disais. On vous blâmait toujours. En fait, le blâme vous était toujours renvoyé à ..... Et à la fin, tu te tais ». D'autres personnes âgées interviewées dans l'étude ont indiqué la présence du sentiment de honte et de culpabilité (15%), appuyant avec force le caractère invisible de ces violences. Dans cette optique, les femmes plus âgées manifestent une propension nettement moindre que les jeunes femmes à signaler les cas de violences sexuelles. Ceci peut notamment s'expliquer par l'intégration d'un héritage sociohistorique patriarcal qui les entrave dans la sollicitation d'assistance, l'utilisation des services d'hébergement d'urgence, et la dénonciation des violences aux autorités [46].

C'est cet héritage sociohistorique qui, comme le montre certains témoignages de l'étude, rend impossible l'identification des violences sexuelles comme telles[47], soit par un manque de connaissance définitionnelle et l'impossibilité de les identifier, soit car la construction sociale les identifie non pas comme une violence sexuelle mais comme un « devoir conjugal ». Ces témoignages et cet argumentaire sont confirmés par la chercheuse et socio-démographe Maryse Jaspard[48] qui analyse dans son ouvrage *Les violences contre les femmes*, cet héritage culturel et sociohistorique (dont les jalons remontent à l'emprise de l'Eglise) et ses recommandations en matière sexuelle et reproductive[49], maintenant une oppression des corps : « le coït étant un devoir conjugal, les épouses étaient tenues de s'y prêter, qu'elles le souhaitent ou non... L'abus d'autorité, le droit de cuissage, s'exerçait dans la maisonnée, sur les domestiques, au travail, sur les employées et les ouvrières, en toute impunité rejetant l'opprobre sur les femmes qui en sont victimes ». La chercheuse rappelle par ailleurs que pendant longtemps, la nuit de noces incarnait une forme légitime de viol socialement accepté et reconnu, une violence sexuelle légitime[50].

Aux explications susmentionnées (problème de définition, d'identification des violences, de recensement, d'héritage sociohistorique, de facteurs endogènes comme la honte ou la culpabilisation,…) s'ajoutent d'autres facteurs déterminants dont la rencontre entre des mythes âgistes et sexistes d'une part et la variété et l'étendue des violences d'autre part, tous produisant un éclairage critique sur les oppressions multiples vécues tout au long de la vie[51]. Ces stéréotypes expriment symptomatiquement un imaginaire collectif et sont à l'intersection de l'âgisme et du sexisme, ayant pour conséquence une invisibilisation de ces violences. Ils entraînent de fait une perception faussée des violences sexuelles dans toutes les sphères de la société et sont un frein à la reconnaissance de celles-ci , ayant des impacts sur le dévoilement, la dénonciation ou encore la mobilisation des témoins[52]. Rompre avec ces mythes réducteurs et briser les anciennes images implique nécessairement de proposer une critique des systèmes d'oppression.

Parmi eux, un mythe assez coriace sous-tend l'ensemble, celui qui découle de l'opposition culturelle entre la sexualité et le vieillissement, construisant une conception âgiste des relations intimes chez les personnes aînées[53]. Dans son article *La réinvention de la vieillesse. Corps de femmes, travail des normes et sexualité*, Enguerran Macia s'intéresse à la place et l'articulation des discours concomitants sur la sexualité et la vieillesse au sein de notre société. Selon lui, la « sexualité des personnes âgées est souvent considérée comme honteuse »[54] et « la vieillesse est associée à la laideur et la décrépitude », ce qui est incompatible avec l'idée d'une sexualité qui elle renverrait à la jeunesse et la performance du corps[55]. Cette croyance répandue s'inscrit dans l'idée qu'une personne âgée ne peut pas être victime d'une agression sexuelle, précisément à cause de la « dépréciation » de son corps, de l'avancée en âge, et d'une beauté qui ne répond plus aux canons dominants, une croyance décrite par Mona Chollet comme un « sentiment d'obsolescence programmé…qui marque toute l'existence des femmes et qui leur est propre »[56]. Plusieurs recherches en genre et vieillissement[57] avancent que le discours présentant les femmes âgées comme indésirables contribue au maintien de l'oppression des femmes de façon globale[58].

En effet, la dévalorisation du vieillissement chez les femmes permet de discréditer les revendications des femmes âgées qui oseraient dénoncer les violences subies et aurait tendance à les rendre plus dociles. Autrement dit, les personnes âgées seraient moins désirables avec l'âge et seraient donc d'emblée à l'abri des violences sexuelles. En effet, l'idée selon laquelle les violences sexuelles envers les femmes aînées sont peu probables ou n'existent pas émane entre autres du discours culturel dominant indiquant que la beauté et la sexualité s'estompent avec l'âge[59], mettant à l'abri des violences sexuelles. Or, les chiffres que nous avons repris démontrent les répercussions sociales immenses de ce mythe, tant du point de vue des agresseurs que des personnes âgées.

Car les personnes âgées ont une vie sexuelle, et ne pas la reconnaître, c'est contribuer activement à l'invisibilisation des violences et saboter le travail difficile de reconnaissance de celles-ci et des signalements. Selon l'étude UN-MENAMAIS, 31% des adultes de 70 ans et plus sont sexuellement actifs et 32% ont ressenti « une tendresse physique » au cours des 12 derniers mois, démontrant que la sexualité reste importante à un âge avancé[60]. Ces prévalences corroborent avec une étude sur la sexualité et la satisfaction sexuelle des adultes âgés entre 60 et 75 ans menée dans 4 pays européens : il en ressort qu'en Belgique 84,2 % des hommes et 60,9 % des femmes ont indiqué être encore sexuellement actifs au cours des 12 derniers mois[61]. Par ailleurs, l'étude portée par Belspo et les deux universités belges met à faux ces construits sociaux en démontrant que les personnes âgées sont tout aussi victimes que les personnes plus jeunes d'une part, et sont touchées par les mêmes types d'agressions et violences d'autre part[62].

Le mythe âgiste de l'asexualité augmente donc le risque de méconnaître et d'ignorer les expériences que les personnes âgées, et en particulier les femmes âgées, font des violences sexuelles, impliquant une non recension des données et l'impossibilité[63] de mettre en place des soins adaptés. Ce mythe touche aussi directement la population âgée qui intériorise le stéréotype de l'asexualité liée au grand âge et ne se considère donc pas comme victime ou potentielle victime, laissant place à une incapacité à reconnaître, identifier, et nommer ces violences comme étant des violences sexuelles[64]. L'intériorisation de cette norme dominante par les aînés a donc pour effet qu'ils se considèrent eux-mêmes à l'abri de ces violences ou, lorsqu'elles arrivent, ne parviennent pas à les identifier comme telles.

Ces constructions intériorisées et acquises se retrouvent également du côté des proches aidants et des soignants, estimant qu'il ne faut pas parler de sexualité avec les aînés et encore moins de violences sexuelles pour des raisons de santé mentale[65]. Ce tabou autour de la sexualité renforce le sentiment d'invisibilisation et empêche de demander de l'aide à l'instar de Maria, 80 ans, qui revient rétrospectivement sur tout un pan de l'héritage culturel et sociohistorique l'ayant empêché d'effectuer une approche constructive et bienveillante de la sexualité : « À la maison, nous ne parlions pas de sexualité. C'était un tabou. Il fallait la dissimuler, ne pas en parler ». Quant à Hortensia, 73 ans, elle indique que le tabou qui entoure la sexualité des seniors empêche de mettre des mots sur les formes de violences liées à la sexualité et ne permet pas de reconnaitre ces violences comme telles : « Il est difficile de dire ce que je veux dire exactement. C'est difficile, parce que vous n'y avez jamais pensé concrètement. Vous l'avez vécu, mais vous ne l'avez jamais mis en mots… Plus vous pouvez en parler, plus vous avez de pensées à ce sujet ».

À ces premiers stéréotypes s'ajoute un autre, tout aussi ravageur, qui implique directement la non prise en considération de la parole de la personne âgée à cause de facteurs liés au processus de vieillissement, comme des problèmes cognitifs. Les différents intervenants ne croiront donc pas les personnes aînées précisément selon l'idée qu'elles ne peuvent pas rapporter de manière fidèle leur expérience car « âgées » et susceptibles d'avoir des épisodes de troubles cognitifs[66] ou d'autres problèmes liés au processus de vieillissement mettant à mal la véracité de leurs discours.

Ces stéréotypes âgistes peuvent aussi rencontrer d'autres formes de mythes.

Dans le contexte des violences sexuelles, les stéréotypes âgistes se conjuguent fréquemment avec des formes de violence genrée. En complément de cet aspect et de la décrédibilisation du discours, certaines situations, surtout au sein des institutions, offrent un environnement propice à l'exploitation des défaillances physiques liées au processus de vieillissement. En effet certains agresseurs[67] ciblent particulièrement les femmes aînées car elles constituent des « proies faciles » tenues au silence par leur état de santé et leur état de dépendance, mais aussi par les lenteurs judiciaires.

Dans leur enquête de terrain pour Mediapart, Sophie Boutboul et Leila Minano donne un exemple marquant de la mise en place du système de domination et de contrôle du corps comme acte de domination de la part de l'agresseur : « Hervé J., 59 ans, aide-soignant chez Orpea, avait organisé son emploi du temps pour pouvoir accéder à ses victimes plus facilement, travaillant de nuit quand il y avait moins de personnels ». Il a reconnu avoir « conscience qu'elles n'étaient pas en mesure de se défendre, pas plus que de donner leur consentement ». L'aide-soignant a par la suite reconnu ce viol ainsi que d'autres sur une période vaste s'étalant de 2013 à 2017 sur des femmes souffrant de la maladie d'Alzheimer et d'aphasie, incapables donc de se défendre ni même d'affirmer leur consentement : « Ce sont des femmes tenues au silence de par leur état de santé, certaines ne peuvent pas se souvenir ». Et plus de la moitié décède ainsi dans l'année qui suit les violences sexuelles. Ce type d'agresseur perçoit les personnes aînées et en particulier les femmes comme des victimes idéales, puisqu'elles offrent peu de résistance en raison de leur vulnérabilité, physique ou fonctionnelle[68]. Penser le regroupement entre le biais social de « non désirabilité »[69] et le passage de femmes aînées rejetées à « femmes aînées rejetées-objets » est l'une des ouvertures critiques possibles car les agresseurs opèrent une objectivation sexuelle des corps des femmes aînées, les considérant comme des « corps objets disponibles » à la merci de leurs désirs, les laissant souvent pour mortes.

Dans son ouvrage *Les Manuscrits* de 1844[70], Karl Marx présente les principaux aspects de la notion d'aliénation dans le contexte du travail, décrivant ce phénomène sous le terme de « travail aliéné » comme processus d'objectivation conduisant à l'anéantissement du sujet. Comme l'aliénation[71] chez Karl Marx qui consiste dans une société capitaliste à une fragmentation du travailleur, aliéné par le produit de son travail et dont la personnalité est fragmentée, l'objectivation sépare aussi l'individualité de la femme aînée de son propre corps et de ses fonctions sexuelles la réduisant au statut d'instrument. L'objectivation sexuelle est définie par Sandra Bartky comme une domination qui survient « à chaque fois que le corps d'une femme, les parties de son corps, ou ses fonctions sexuelles, sont séparées de sa personne, réduites à l'état de simples instruments, ou considérées comme s'ils pouvaient la représenter. En d'autres termes, quand les femmes sont objectivées, elles sont traitées comme des corps – et en particulier, comme des corps qui existent pour l'utilisation et le plaisir des autres »[72].

Dans le cadre des violences sexuelles contre les femmes aînées, l'objectivation sexuelle opérée par l'agresseur rétablit avec force un rapport de domination entre celui qui objective et la personne objectivée et implique une utilisation d'autrui pour satisfaire ses propres fins[73]. Cette objectivation sexuelle des femmes aînées découle directement de certains mythes tels que la confusion entre la libre disposition qu'ont les femmes de leurs corps et la libre mise à disposition des corps des femmes[74], mais aussi la conception du corps de la femme aînée comme vulnérable. Dans ce sillon, les conceptions dominantes considèrent que le caractère de vulnérabilité est élaborée et attribuée à certains corps (notamment ceux des femmes) tandis que d'autres en sont moins ou pas du tout pourvus. Et ce corps féminin âgé auquel est largement prêté dans nos sociétés contemporaines le caractère « vulnérable » est le lieu de multiples injonctions obéissant à une logique de consommation néolibérale.

Lorsque quelqu'un est perçu, évalué, diminué ou traité uniquement comme un corps par autrui, cela constitue une forme d'objectivation sexuelle. Cela implique une dissociation entre la personne et son corps, certains de ses aspects physiques ou de ses fonctions sexuelles[75], les réduisant à un rôle d'instruments, « d'objets d'appétit » destinés à satisfaire un besoin[76]. Le concept de capitalisme patriarcal prend ici tout son sens dans le contexte des violences sexuelles envers les femmes aînées, car le corps est réifié en marchandise, et tous les résultats de l'étude confirment que les violences sexuelles sont avant tout une manifestation de la volonté de contrôle et de domination : « La violence est fondée sur un rapport de force ou de domination qui s'exerce par les brutalités physiques ou mentales entre au moins deux personnes. Il s'agit d'imposer sa volonté à l'autre, de le dominer, au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, le harcelant jusqu'à sa capitulation et sa soumission »[77].

L'objectivation sexuelle des femmes aînées occupe une place particulière dans le continuum des violences et demeure un enjeu de domination dont le mécanisme répond à plusieurs principes [78].

Le premier de ces principes est le déni d'autonomie, qui assimile une forme de passivité subie (la femme aînée ne pouvant agir ni réagir) à la possibilité de traiter celle-ci comme étant interchangeable avec des objets[79]. Le second renvoie au refus de considérer ou de prendre en compte les expériences et les sentiments de la femme aînée objectivée. Le dernier de ces principes est le processus de réduction au corps et au silence. L'étude UN-MENAMAIS affirme que l'on retrouve de la part de l'agresseur un désir de « réaffirmer sa masculinité en dominant sexuellement une femme »[80]. L'étude UN-MENAMAIS présente un panel complet et diversifié des stratégies de coercition en indiquant que dans 21,6 % des cas l'agresseur utilise la force physique, 12,2 % ont signalé l'exploitation de l'autorité, 10,1 % la pression verbale.

L'agresseur tend à maintenir la femme aînée dans une situation de dépendance afin d'exercer un contrôle accru, que ce soit par des discours dévalorisants, en la marginalisant, ou en suscitant la peur, ce qui induit une forme importante de déshumanisation dont les conséquences sont graves et relèvent principalement de troubles cognitifs, rendant la dénonciation encore plus difficile. Cette objectivation a donc des conséquences importantes tant sur le plan physique que psychologique, conduisant à une déshumanisation et une dégradation progressive de la personne objectivée[81], comme l'apparition de maladies mentales[82].

Bien que plus plus rare, il existe également une forme d'objectivation plus insidieuse chez les femmes et les femmes aînées. Certaines recherches ont souligné que certaines femmes observent leur propre corps de manière externe et le considèrent davantage comme un élément décoratif ou sexuel plutôt que comme un instrument permettant d'éprouver des sensations physiques[83]. Cette auto-objectivation est souvent liée à une violence sexuelle qui précède cette perception de soi.

4. LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES AINÉES, UN LONG CONTINUUM DE VIOLENCES

C'est donc sans équivoque que le point nodal ralliant largement les différentes recherches mentionnées s'agglutine autour d'un fait : la diversité des comportements constituant les violences sexuelles, ainsi que la variété des contextes dans lesquels elles se produisent, se traduisent par l'accumulation de ces actes tout au long de la vie. En effet, l'ensemble des données et des témoignages indique que ces formes de violence ne sont pas des incidents isolés. Au contraire, ils mettent en évidence la nature récurrente de ces actes violents[84]. Ils révèlent une dimension systémique[85], c'est-à-dire un « ensemble structuré d'arrangements sociaux qui prescrivent des rôles particuliers et interdépendants aux hommes et aux femmes, renforçant la hiérarchie des genres »[86].

Et c'est ce système même que les recherches en sociologie féministe essaient de mettre en évidence : de par leur ampleur et étendue (englobant diverses formes de violences telles que physiques, verbales, etc) leur interconnexion entre elles (c'est-à-dire l'idée d'un continuum des violences), leur fréquence et leur persistance au fil du temps, leur invisibilité ainsi que les multiples obstacles entravant leur reconnaissance. Comme le souligne Michèle Ollivier et Manon Tremblay dans leur ouvrage *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*[87], la possibilité des violences sexuelles « marque le quotidien des femmes », et ce strictement parce qu'elles « sont des femmes »[88]. Poser le problème des violences sexuelles contre les femmes aînées en ces termes permet d'échafauder l'hypothèse comme quoi ces violences font « système », saisissant à la fois la diversité des actes qui les composent comme la diversité des contextes et des moments dans lesquels elles surviennent. Jill Hightower distingue bien la différence des situations, soulignant que les violences envers les femmes aînées est « un mode de comportement récurrent et présent constamment »[89] par rapport à d'autres formes de maltraitances survenant plus rarement et de manière ponctuelle.

Après avoir souligné l'origine de ces réflexions dans le contexte des recherches féministes, il convient maintenant de présenter l'idée selon laquelle les violences sexuelles contre les femmes âgées peuvent également être envisagées comme un système. Analyser les violences contre les femmes à travers le prisme des rapports de genre revient ainsi à affirmer d'une part qu'elles forment un système, mais également, d'autre part, que ces violences ne représentent en réalité que la partie visible d'un système global de domination envers les femmes, dont les violences envers les femmes plus âgées sont le symptôme révélateur. Examiner la spécificité et la position des violences contre les femmes âgées devrait donc aider à comprendre les conditions sociales, sociétales et structurelles qui les rendent possibles.

Parmi ces conditions il y a, nous l'avons montré, un certains nombres de mythes liés aux rapports inégalitaires, sociaux, mais aussi les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, tous entendus comme une modalité du contrôle social qu'ils exercent sur elles. Afin de comprendre l'incidence des systèmes d'oppression sur les femmes âgées, qu'elles soient en situation de soin au sein d'institution ou à domicile, il importe d'analyser les imbrications de ces violences. Là encore, les témoignages des expériences vécues par les femmes âgées et les différents chiffres de l'étude UN-MENAMAIS permettent de cerner les contours de la manifestation des effets structurels des rapport sociaux de sexe dans les parcours individuels. En effet, le principal dénominateur commun à ces témoignages de femmes âgées par rapport à leurs expériences des violences sexuelles demeure l'aspect cumulatif et étendu de ces violences qui se perpétuent durant toute la vie (voir les chiffres clefs de l'étude dans le premier chapitre).

Sans faire référence directement au concept de continuum, l'étude UN-MENAMAIS dévoile l'étendue et la variété des violences subies au cours de la vie et recoupe avec ce concept développé par la sociologue et féministe Liz Kelly. Mobiliser un tel concept dans cette analyse nous permet d'échafauder une approche critique permettant d'éclairer les assises idéologiques rendant possible ces violences et le silence qui les entoure. Car si certaines formes de maltraitances et de violences sont faciles à discerner, celles qui nous intéressent sont profondément ancrées dans les tissus culturel, social et économique de la vie humaine[90]. Au lieu de se concentrer sur une forme de violence spécifique, le continuum souligne les liens entre diverses expressions de violence dans la vie des femmes et leur relation avec la domination patriarcale.[91]. Comme le soulève Maryse Jaspard dans son ouvrage *Les violences contre les femmes*[92], celles-ci « s'exercent dans les contextes privés (famille, couple) ou publics (travail, école, espaces collectifs) et ne sont pas statiques ni exclusives, mais elles se combinent, se transforment, et se multiplient ». On le voit, les femmes âgées qui ont subi une violence sexuelle à un âge avancé ont souvent déjà subi une violence similaire durant leur vie, au sein de la sphère privée ou professionnelle.

Le concept de continuum de violence a ainsi été formulé et théorisé par la sociologue britannique Liz Kelly, concept dont l'objectif est véritablement de décrire à la fois la variété mais aussi l'étendue de la violence sexuelle dans la vie des femmes[93], sans hiérarchisation des violences ni opposition de la sphère public et privée[94]. Le concept de continuum est un concept qui nous permet, dans le cadre spécifique de cette analyse, de rendre lisible les statistiques sous un éclairage différent. Il expose en effet une variété de comportements abusifs, de pressions et d'usages de la force auxquels les femmes font face. Dans le même mouvement, il permet de souligner la réalité des violences sexuelles dans la vie de la plupart des femmes, même si la manifestation de cette violence peut varier, tout comme la manière dont les personnes concernées décrivent les événements[95].

Selon Liz Kelly, « un grand nombre de facteurs affectent le sens que prennent pour les femmes les actes de violence sexuelle, et leur impact immédiat et ultérieur. On compte parmi ces facteurs : la nature spécifique de l'agression, la relation existant entre l'homme et la femme ou la fille, le fait qu'il s'agisse d'un évènement isolé ou récurrent, l'ampleur de la menace perçue par la femme au moment et dans le contexte de l'agression, mais également la façon dont elle définit le comportement de l'homme, et si cela renvoie à des expériences antérieures »[96]. Cette « prise de conscience politique »[97] permet à la fois de mieux comprendre la complexité du processus des violences sexuelles qui s'opèrent durant toute la vie et dans toutes les composantes de celle-ci, car il existe un lien « entre toutes les formes de violence sexuelle [...] entre le comportement masculin ordinaire et quotidien et les extrêmes… »[98].

Rappelons les chiffres. Plus de 55 % des femmes âgées ont connu une forme de violence sexuelle au cours de leur vie. Appliquer le concept de continuum permet de lire différemment les données empiriques car il permet de questionner la façon dont les violences s'imbriquent d'une part (entre sphère privée et publique) et la manière dont les systèmes de pouvoir sont impliqués dans la production et le maintien de ces violences[99] (cf le témoignage de Denise P dans lequel la maison de repos a délibérément déguisé la violence sexuelle en simple chute, témoignage à retrouver dans notre autre étude). En se fondant sur une remise en question de la dichotomie entre sphère publique et sphère privée, le concept de continuum apparaît aussi lorsque les femmes âgées parlent de leur intimité conjugale et relient de manière critique cette intimité souvent perçue comme « normale » et non « violente » aux ramifications d'un système de domination[100].

5. RENDRE VISIBLE CES VIOLENCES :

En prenant pour acquis ce qui précède et ce que nous avions proposé dans le premier volet de ce corpus d'analyses consacrées aux violences sexuelles envers les femmes âgées, nous pourrions tout d'abord reprendre à notre compte les mots de la sociologue Maryse Jaspard qui nous dit que la violence envers les femmes : « représente à la fois un véritable enjeu de société et un enjeu scientifique »[101]. Ce deuxième volet d'analyse avait comme objectif d'essayer de circonscrire quelques réponses à la question suivante : pourquoi les violences sexuelles sont-elles invisibilisées et qu'est-ce qui caractérise ces violences envers les femmes âgées ?

Le rapport de 2009 sur la *Violence faite aux femmes aînées francophones*[102] coordonné par Ghislaine Sirois donne une épaisseur sensible à cette invisibilisation en proposant un regroupement et une comparaison des chiffres d'études réalisées dans plusieurs pays. Les statistiques reprises par le rapport dénotaient déjà par le caractère étendu et varié de ces violences, touchant tous les âges : 18 % des femmes qui sont violées chaque année sont âgées de 60 ans et plus ; environ 12,2 % des victimes d'agression sexuelle plus âgées (plus de 74 ans) ont été agressées dans leur foyer, 2,4 % dans une résidence pour personnes âgées ; 80 % de ces femmes âgées entre 60 et 101 ans avaient été victimes d'abus par un aidant de sexe : masculin (par un fils adulte dans 39 % des cas, et par leur conjoint dans 29 % des cas). Ce qui nous semble marquant, c'est que presque 12 ans après ce rapport, l'étude belge UN-MENAMAIS établit le même constat effarant qui nous oblige à prêter attention à ce fait social, à réfléchir sur les conditions de possibilité de ces violences, et à enfin prendre des décisions concrètes pour les endiguer. Pour ce faire, et c'est ce que nous avons voulu défendre dans cette analyse, il est fondamental de considérer ces violences comme formant un véritable continuum s'inscrivant dans toute la multiplicité de la vie des femmes jusqu'à un âge avancé.

Nous avons pu explorer de multiples mythes et injonctions tels que l'âgisme, le sexisme, l'objectivation du corps, qui participent activement au maintien des inégalités et rendent possibles voire légitimes les violences sexuelles à l'égard des femmes aînées. En ce sens, ces mythes (qui déploient des stéréotypes bien ancrés) nous montrent qu'aborder la problématique des violences sexuelles envers les personnes âgées est inséparable des questions de représentation de cette violence dans l'imaginaire collectif.

Les différents chiffres de l'étude belge UN-MENAMAIS sur laquelle nous nous sommes appuyés pour développer notre propos montrent que l'expérience auprès des femmes démontre des faits répétés, où les atteintes physiques ou sexuelles se cumulent souvent avec les atteintes verbales et psychologiques. La plupart estime les actes subis comme étant graves, et ceci est confirmé par les conséquences « plus lourdes » avec des changements dans les comportements habituels comme le mutisme.

L'étude UN-MENAMAIS mesure et révèle en ce sens des impacts spécifiques aux femmes aînées, davantage susceptibles de faire face au déclin des capacités cognitives, aux blessures génitales, avec un taux de mortalité accru après une violence sexuelle[103]. Les victimes plus âgées continuent de faire face à des problèmes de santé mentale (tels que la dépression, l'anxiété, le syndrome de stress post-traumatique, etc) à la suite d'une violence sexuelle. A ce titre, les chiffres de l'étude UN-MENAMAIS démontrent que 22,4 % des personnes âgées participantes a déclaré une consommation d'alcool dangereuse, 38,8% une consommation de sédatifs au cours des 12 derniers mois, ayant des conséquences sur les problèmes de santé préexistants. Enfin, près de 2% ont affirmé avoir fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois suite à une violence sexuelle.

De plus, l'hypothèse du continuum de violences envers les femmes âgées permet de relire les statistiques à l'aune des violences sexuelles qu'elles subissent dans le cadre conjugal, professionnel, dans l'espace public, jusqu'au grand âge et en institution afin de mieux comprendre leurs intrications. Il fut tout aussi marquant de constater que les femmes âgées sont confrontées aux mêmes types de violences et aux mêmes profils d'agresseurs qui, selon l'étude UN-MENAMAIS est « presque toujours un homme connu de la victime, faisant partie de sa famille ou de ses proches » exerçant une autorité morale sur la victime et un contrôle de son corps comme « objet ».

Si, dans notre autre étude consacrée aux violences sexuelles, nous avions évoqué certaines marches à suivre pour mieux accompagner, écouter et répondre à ces violences, en voici une qui s'inscrit pleinement dans la démarche des différentes chercheuses que nous avons mobilisées dans celle-ci : il s'agit, lors de rencontres en éducation permanente consacrées à la santé des aînés, d'amener la personne victime, par un travail de remémoration, à recontextualiser cet épisode traumatique dans sa trajectoire de vie.

En d'autres termes, par un procédé de libre parole et d'associations de souvenirs (dont le sens et l'approche critique ne sont possibles qu'après témoignage et travail collectif et individuel de résilience), les aînés victimes de violences sexuelles sont accompagnées de manière bienveillante (aussi par une équipe de professionnels de santé) afin d'exprimer leur propre vision des violences sexuelles.

Outre le fait que leur témoignage peut alerter sur des violences en cours, aider d'autres aînés à produire un regard rétrospectif critique sur sa propre vie (notamment sur ses relations conjugales), mais aussi permettre de faire connaitre cette problématique et d'engager certaines procédures (recensement des paroles et témoignages pour la recherche, judiciaires, etc), cela induit également une reconnaissance en tant qu'individu dont le point de vue compte. Enfin, concluons cette analyse par une affirmation critique qui peut-être viendra alimenter des débats ultérieurs en éducation permanente permettant d'aborder de manière intersectionnelle les violences que subissent les femmes dans nos sociétés : « Les inégalités sociales, culturelles, politiques et économiques servent de base à la prédominance de la violence masculine contre les femmes »[104].

5. OUVRONS LE DÉBAT :

Les violences sexuelles envers les femmes âgées représentent une problématique sociétale malheureusement trop peu connue révélant une part in-vue de notre société : les violences et maltraitances envers les personnes âgées de manière globale. Dans cette perspective, cette omission soulève diverses interrogations quant à la perception de la sexualité, de l'âge et de la vulnérabilité dans nos sociétés.

A travers notre étude, nous avons voulu croiser une approche liant genre et âge, démontrant ainsi que les femmes âgées sont victimes d'une double invisibilisation. D'une part, en raison de l'âgisme ambiant, leur sexualité est souvent niée, dévalorisée ou tournée en dérision. D'autre part, les violences sexuelles envers cette population demeurent souvent dans l'ombre, faute de témoignages ou de recherches spécifiques. Au terme de cette étude, nous pouvons formuler plusieurs questions permettant de poursuivre la réflexion :

Comment les institutions, comme les maisons de retraite ou les hôpitaux, peuvent-elles être impliquées dans la prévention et la détection de ces violences ?

Quels sont les dispositifs d'écoute et d'accompagnement spécifiques pouvant être mis en place pour cette population ?

Comment lutter contre l'âgisme et les stéréotypes liés à la sexualité des femmes âgées pour mieux les protéger ?

Comment sensibiliser la société à cette problématique tout en respectant la dignité des victimes?

NOTES & RÉFÉRENCES

1. Cette « phrase choc » est reprise dans le communiqué de presse de Belspo et de l'Université de Liège. Après la publication de l'étude UN-MENAMAIS et la médiatisation des violences sexuelles ont permis de jeter dans le débat public la question de la place de nos aînés dans ce système de violences.

2. Voir à ce sujet l'analyse d'ÂGO sur la maltraitance intitulée : Seniors et maltraitance. Réflexions autour d'un scandale, 2022.

3. Etant donné que peu de personnes âgées déposent plainte à la police, c'est assez naturellement que les chiffres soient relativement bas, voire très bas, rendant la problématique indétectable et non prise en considération. Or, nous ne pouvons que constater que malgré le peu de plaintes, les chiffres sont élevés.

4. Il s'agit de la Politique Scientifique Fédérale. C'est une entité gouvernementale belge en charge de la coordination des stratégies scientifiques à l'échelle fédérale. Elle élabore et exécute les programmes et réseaux de recherche, tout en supervisant la contribution belge aux entités de recherche européennes et mondiales.

5. Voir étude : UN-MENAMAIS : RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE AUX VIOLENCES SEXUELLES EN BELGIQUE, 2021. https://www.uliege.be/cms/c_14085808/fr/deux-tiers-de-la-population-belge-victimes-de-violences-sexuelles-au-cours-de-leur-vie

6. Par « victimisation », l'on nomme généralement le fait d'être « victime de préjudices » comme un accidente, une atteinte à la personne ou une infraction. Pour comprendre et évaluer des taux de victimisation, les chercheurs réalisent des enquêtes spécifiques en population générale. Voir Philippe Robert, *Le Citoyen, le crime et l'État*, Librairie Droz, 1999. Se référer également à Patrick Peretti Watel, Sociologie du risque, Paris, Armand Colin, 2000.

7. Sarah Bracke et María Puig de la Bellacasa, « Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines », dans *Cahiers du Genre*, vol. 54, no. 1, 2013, pp. 45-66.

8. https://www.mediapart.fr/journal/france/191222/violences-sexuelles-en-ehpad-les-femmes-vulnerables-sont-des-proies et https://www.mediapart.fr/journal/france/211222/les-femmes-agees-sont-la-derniere-roue-du-carrosse-des-politiques-publiques

9. Ibid.

10. ibid.

11. Ann Wolbert Burgess, Elizabeth B Dowdell and Robert A Prentky, « Sexual Abuse of nursing home residents », dans J*ournal of Psychosocial Nursing and Mental Health Services*, 2013, 38 (6), pp. 10–18.

12. Avant le projet de recherches à l'échelle nationale UN-MENAMAIS, plusieurs études avaient déjà été menées concernant les violences envers les femmes. Citons notamment, l'Enveff, initiée par le Cridup, est la première initiative d'envergure centrée exclusivement sur cette problématique. Cette étude se penchait sur une multitude de formes de violences - qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques, verbales ou économiques - traversant différentes facettes de la vie des femmes, incluant le milieu professionnel, le cadre privé et les espaces publics. Ce travail de recherche a sollicité les témoignages de près de 7 000 femmes, âgées de 20 à 59 ans. Il évaluait également les violences physiques rencontrées depuis leurs 18 ans, et les violences sexuelles subies depuis leur enfance. D'autres études ont également fourni des données relatives à ces violences, bien que de manière moins exhaustive. Les enquêtes ACSF en 1992, suivies de la CSF en 2006, de l'EVS en 2005-2006, et de la CVS ont contribué à étoffer les connaissances sur les violences à caractère sexuel. Toutefois, elles n'ont pas pu en estimer l'entière magnitude. Dans l'étude belge intitulée *Violence et sentiments d'insécurité chez les personnes âgées : prévalence et conséquences*, les chercheuses (Vandenberk et al., 1998) ont établi, à travers une approche méthodologique basée sur des entretiens individuels menés auprès d'un échantillon représentatif de la population belge âgée de 60 ans et plus (N = 523), une prévalence de 19,7 % pour l'ensemble des types d'abus. Ces recherches ont également mis en évidence que les abus psychologiques (tels que l'ostracisation émotionnelle, l'humiliation, les menaces, les agressions verbales, etc.) prédominent, suivis des abus financiers et enfin des abus physiques, incluant les coups, les sévices sexuels et la mauvaise utilisation de médicaments. Voir : http://www.respectseniors.be/contextes/ampleur-du-phenomene-en-belgique/

13. Marie Baulieu, Isabelle Maillé et Sophie Éthier, « Parcours de vie des personnes aînées ayant vécu une situation de maltraitance », dans *Société en mouvement : sociologie en changement* , 20ème congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, Montréal, 4-8 Juillet.

14. Betty Friedan, dans son œuvre de 1993, a illustré le phénomène selon lequel la femme, en vieillissant, devient progressivement invisibilisée, avec une prédominance accordée à son âge plutôt qu'à son sexe. Dans la prestigieuse revue de gérontologie sociale intitulée "The Gerontologist", Nancy Hooyman, au volume 39, a interpellé la communauté scientifique en 1999 avec l'intitulé : « Research on older woman: where is feminism? ». Friedan soutenait que les femmes, en atteignant l'âge de la retraite, étaient confrontées à la nécessité de réaffirmer leurs combats précédents, car elles perdaient, sur le plan symbolique, leur identité féminine pour se voir attribuer celle d'une personne du troisième âge, dénuée de genre.

15. Maryse Jaspard, « Les violences envers les femmes : une reconnaissance difficile », dans *Margaret Maruani éd., Femmes, genre et sociétés*, L'état des savoirs, La Découverte, 2005, pp. 148-156.

16. Françoise Picq, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Éditions-dialogues, 2011, 529 p.

17. Fougeyrollas-Schwebel, Dominique, et Maryse Jaspard. « Violences envers les femmes : démarches et recours des victimes. Les apports de l'enquête ENVEFF », Archives de politique criminelle, vol. 24, no. 1, 2002, pp. 123-146.

18. Erin Pizzey, *Crie moins fort les voisins vont t'entendre*, Paris, Éditions des femmes, 1974. Voir également Chriss Corrin, Anne Hugon et Catherine Marro, « Violences contre les femmes : les stratégies des hommes », dans *Nouvelles Questions Féministes*, 18 (3/4), 1997, pp. 9-47.

19. Maryse Jaspard, *Les violences contre les femmes*, Paris, La Découverte, 2011.

20. Silvia Federici, *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La fabrique éditions, 2019.

21. Il est indéniable que Marx a apporté une contribution notable à l'évolution de la pensée féministe, la percevant comme un élément intrinsèque d'un mouvement visant la libération et la transformation sociale non seulement pour les femmes mais pour la société dans son ensemble.

22. Anna Freixas, Bárbara Luque et Amalia Reina, « Critical feminist gerontology: in the back room of research », dans J Women Aging, 2012, 24 (1), pp. 44-58.

23. L'ampleur de la violence sexuelle chez les personnes âgées présentant un déclin cognitif restent à ce jour inconnues en Belgique.

24. Nous empruntons les mots « Vies oubliées » à l'historienne Arlette Farge.

25. Elizabeth A. Kelly est une sociologue britannique née en 1951. Elle est la directrice du Child and Woman Abuse Studies Unit à l'université métropolitaine de Londres et ancienne leader de la Women's National Commission. Dans son ouvrage « The Hidden Gender of Law », Liz Kelly déclare qu'il n'est pas possible de tracer une ligne nette entre le sexe consenti et le viol, mais qu'il existe plutôt un continuum englobant la pression, la menace, la coercition et la force. Elle soutient que les femmes, à divers moments de leur existence, sont confrontées à des formes de violences sexuelles. Elle emploie la notion de « continuum des violences » pour illustrer l'omniprésence de ces agressions au fil de la vie des femmes.

26.Jalna Hanmer, « Violence et contrôle social des femmes », dans *Questions féministes*, 1, 1977, pp. 69-88.

27. Maité Albagny, De l'importance de mesurer les violences faites aux femmes…âgées, GREP, « Pour » 2022, n. 242, pp. 87 à 92. Voir aussi RQCALACS, *Violence sexuelle subie par les aînées : Briser le tabou pour mieux soutenir les femmes*, 2008.

28. Maryse Jaspard, *Les violences contre les femmes*, Paris, La Découverte, 2005.

29. Marie Beaulieu, Nicolas Berg, et Marie-Ève Bédard, « Politiques publiques de lutte contre la maltraitance envers les aînés. Une réflexion critique illustrée à partir des dispositifs en Wallonie et au Québec », dans *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, par Jean-Philippe Viriot Durandal, Émilie Raymond, Thibauld Moulaert, et Michèle Charpentier, 57-70. Presses de l'Université du Québec, 2015.

30. Concernant les recherches comprenant des méta-analyse à l'échelle mondiale, voir notamment : YON Y., MIKTON C., GASSOUMIS Z & WILBER K, « The Prevalence of Self-Reported Elder Abuse Among Older Women in Community Settings: A Systematic Review and Meta- Analysis » dans *Trauma Violence & Abuse*, 20, pp. 245–259. Voir aussi NOBELS A, VANDEVIVER C, BEAULIEU M, CISMARU INESCU C& al., ibid. [vii] VIERTHALLER K., « Best practices for working with rape crisis centers to address elder sexual abuses », dans *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 20, (4), 2008. HIGHTOWER J, « Age, Gender and Violence : Abuse against Older Women », dans *Geriatrics and Aging*, 7, 3, 2004.

31. Dans son ouvrage *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Alain Desrosières insiste sur les « effets de réalité » des chiffres. Dans le contexte des constructions statistiques, il est essentiel de reconnaître que ces dernières reposent sur des conventions souvent arbitraires. Il est cependant important d'accentuer l'impact significatif que la génération de données chiffrées peut avoir sur les représentations sociétales, engendrant ainsi ce que l'on pourrait qualifier d'« effets de réalité ». En effet, l'omission des violences faites aux femmes dans ces données statistiques peut inciter les acteurs politiques à minimiser ou ignorer cette problématique sociétale.

32. Sur ce point, nous renvoyons à l'étude d'ÂGO intitulée *Les violences sexuelles envers les aînés. De la difficile nomination aux actions à mener pour une meilleure reconnaissance*, 2023, 28 p.

33. Mélanie Couture, Milaine Alarie, Sarita Israel et Marie-Pier Petit, « Les agressions sexuelles chez les femmes aînées : une réalité inconcevable», dans *Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités* , sous la dir. de Véronique Billette, Marier, Patrik et Séguin, Anne-Marie, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, pp. 151-158.

34. VIERTHALLER K., « Best practices for working with rape crisis centers to address elder sexual abuses », dans *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 20, (4), 2008.

35. Pour Judith Butler, ce que l'on comprend par « genre » n'est autre qu'une réitération des modes d'habillement, de comportement , de discours, ayant permis la création d'un mythe culturel de subjectivité de genre. Le genre ne serait qu'une construction performative. Les normes sont des construits culturelsprécaires nécessitant une réitération correcte pour se perpétuer et passer pour naturelles, incorporées et vécues.

36. J. HIGHTOWER, « Age, Gender and Violence : Abuse against Older Women », dans *Geriatrics and Aging*, 7, 3, 2004. Voir aussi VIERTHALLER K., ibid.

37. COOK J.M., DINNEN S., O'DONNEL C., Older women survivors of physical and sexual violence: A systematic review of the quantitative literature, dans Journal of Women's Health, 20, 2011.

38. Nous insistons sur l'importance des mots. Signalés et fréquemment ne veulent pas dire qu'il s'agit uniquement de ceux-ci.

39. Il s'agit des plus fréquemment relevés par l'étude.

40. Joan M Cook, Stephanie Dinnen, Casey O'Donnell, « Older women survivors of physical and sexual violence: a systematic review of the quantitative literature », dans *J Womens Health*, 20 (7), 2011, pp. 1075-1081.

41. J. HIGHTOWER, « Age, Gender and Violence : Abuse against Older Women », dans *Geriatrics and Aging*, 7, 3, 2004.

42. BEAULIEU M., BERG N. et BEDARD M. H., « Politiques publiques de lutte contre la maltraitance envers les aînés. Une réflexion critique illustrée à partir des dispositifs en Wallonie et au Québec», dans *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, par JEAN-PHILIPPE VIRIOT et al, Presses de l'Université du Québec, 2015.

43. PATEMAN C., *Le contrat sexuel*, Paris, La Découverte, 2010. Voir aussi GILLIGAN C. & SNIDER N., *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Climats, 2019.

44. CONNOLLY M.T. et al., « The sexual Revolution's Last Frontier : How silence about sex undermines health, well-being, and safety in old age », dans *Generations*, 36, 3, 2012.

45. BEAULIEU M., BERG N. et BEDARD M. H., ibid.

46. CONNOLLY M.T. et al., ibid. Le nombre restreint d'agressions sexuelles signalées à la police mène très rarement à des poursuites

47. COUTURE M., ALARIE M., ISRAEL S. & PETIT M.P., « Les agressions sexuelles chez les femmes aînées : une réalité inconcevable », dans B*ILLETTE V., et al, Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités* , Québec, Presses de l'Université Laval, p. 154.

48. Maryse Jaspard est une socio-démographe et maître de conférences à l'Institut de démographie de l'université Paris-I et responsable de l'unité de recherche « Genre, démographie et sociétés » à l'Institut national d'études démographiques.

49. Mona Chollet, Sorcières. La puissance invaincue des femmes, Paris, La découverte, 2018, 240 p. et Silvia Federici, *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La fabrique éditions, 2019.

50. Se référer à Georges Vignarello « Histoire du Viol » 1998. Avant les années 1980, la perception des relations intimes était telle qu'elles étaient souvent vues comme une obligation au sein du mariage, et de ce fait, le concept de viol conjugal n'était pas légalement reconnu par la justice. Les agressions de cette nature, survenant sur de longues périodes, sont parmi les plus méconnues. En raison de leur caractère souvent tu et énigmatique, il est ardu de les appréhender précisément, y compris à travers des recherches qualitatives.

51. Lagacé M. « Le visage changeant de l'âgisme? Réflexions critiques », dans *Vie Vieil*, 2013, Vol. 11, n°1, p. 25–30. Voir aussi Beaulieu M., Crevier M. « Quand l'âgisme mène à considérer toutes les personnes aînées comme étant vulnérables et sujettes à la maltraitance », dans *Vie Viei*l, 2013. Vol. 11, n°1, p. 5–11. Biggs S., Haapala I, « Elder mistreatment, ageism, and human rigths », dans *Elder Abuse Int. Perspect*. 2013, Vol. 25, n°8, p. 1299–1306. Schroyen S. et collab, « Ageism and its clinical impact in oncogeriatry: state of knowledge and therapeutic leads », octobre 2015.

52. Le déficit de reconnaissance influence considérablement la réponse sociétale face aux agressions sexuelles, que ce soit en termes de prévention, de détection ou d'intervention (voir Connolly et al., 2012). En dehors du contexte spécifique des violences sexuelles, Karl Marx a également formulé des critiques sur l'assujettissement des femmes au sein du foyer familial, mettant en lumière leur traitement en tant que biens privés par les hommes.

53. COUTURE M., ALARIE M., ISRAEL S. & PETIT M.P., « Les agressions sexuelles chez les femmes aînées : une réalité inconcevable», dans *BILLETTE V., et al, Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités* , Québec, Presses de l'Université Laval p. 154.

54. Dans les discours médiatiques et scientifiques relatifs au corps vieillissant, on observe une fluctuation entre l'appréciation et la désapprobation.

55. Macia Enguerran, *La réinvention de la vieillesse. Corps de femmes, travail des normes et sexualité*, p. 184.

56. Mona Chollet, *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, Paris, La découverte, 2018, p.136.

57. Juliette Rennes « Vieillir au féminin », dans *Le monde diplomatique* , decembre 2016.

58. Susan Sontag a consacré un article sur l'approche différenciée du vieillissement chez les hommes et les femmes. Cf : Susan Sontag, « The double standard of aging », dans *The Saturday review*, 1972.

59. Selon plusieurs recherches, la dimension de la sexualité demeure pertinente même à un âge plus avancé (Lyons et al., 2017). Une étude belge récente portant sur la sexualité et le niveau de satisfaction sexuelle chez les individus âgés de 60 à 75 ans a mis en évidence que 84,2 % des sujets masculins et 60,9 % des sujets féminins ont déclaré avoir eu une activité sexuelle au cours de la dernière année (Traen et al., 2019). Toutefois, malgré ces chiffres, la perception des seniors comme étant "asexués" persiste dans nombre de politiques et démarches (Gewirtz-Meydan et al., 2018).

60. Voir Lyons et al., 2017.

61. Træen, B., Štulhofer, A., Janssen, E., Carvalheira, A. A., Hald, G. M., Lange, T., & Graham, C., « Sexual Activity and Sexual Satisfaction Among Older Adults in Four European Countries », dans *Archives of sexual behavior*, 48(3), pp. 815–829. https://doi.org/10.1007/s10508-018-1256-x

62. HIGHTOWER J, ibid. & VIERTHALER K, ibid. + VIERTHALLER K., « Best practices for working with rape crisis centers to address elder sexual abuses », dans *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 20, (4), 2008.

63. Bodner, E., Palgi, Y., & Wyman M.F., « Ageism in Mental Health Assessment and Treatment of Older Adults », dans A*yalon, L., Tesch-Römer, C. (Eds.), Contemporary Perspectives on Ageism*, 2018, pp. 241-262. Springer, Cham. .https://doi.org/10.1007/978- 3-319-73820-8 et Nobels, A., Vandeviver, C., Beaulieu, M., Lemmens, G., & Keygnaert, I, « Are older women forgotten in the fight against sexual violence ? », dans *The Lancet Global Health*, 6 (4), 2018.

64. Gewirtz-Meydan, A., Hafford-Letchfield, T., Benyamini, Y., Phelan, A., Jackson, J., & Ayalon, L., « Ageism and sexuality », dans *Ayalon, L., Tesch-Römer, C. (Eds.), Contemporary perspectives on ageism*, 2018, pp. 149-162.

65. Goldblatt, H., Band-Winterstein, T., Lev, S., & Harel, D, « Who Would Sexually Assault an 80-Year-Old Woman? Barriers to Exploring and Exposing Sexual Assault Against Women in Late Life », dans *Journal of Interpersonal Violence*, 2020.

66. CONNOLLY M.T. et al., ibid.

67. Chopin et Beauregard ont donné quelques traits du profil des agresseurs et notamment sur leurs motivations. Chopin, Julien, Éric Beauregard, Florent Gatherias, and Emma Oliveira-Christiaen, « L'influence Des Comportements Paraphiliques Sur Le Mode Opératoire Des Agresseurs Commettant Des Viols », dans Criminologie 53, no. 2 (2020): 109–42. https://www.jstor.org/stable/48670139.

68. Une majorité des victimes âgées se compose de femmes d'un âge très avancé et présentent une vulnérabilité tant physique que fonctionnelle et manifestent des troubles cognitifs, et dépendent d'autrui pour leur prise en charge médicale.

69. Thomas L., Tilley D. S., Esquibel K., « Sexual assault: Where are mid-life women in the research ? » dans *Perspectives in Psychiatric Care*, 51, 2014, pp. 86–97.

70. Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, trad. F. Fischbach, Paris, Vrin, 2007. L'aliénation dans le travail se décline en trois temps chez Marx : séparation du travailleur avec le produit de son travail, avec le travail même et avec les conditions du travail et lui-même.

71. Karl Marx développe d'abord le concept d'objectivation dans son analyse du « travail ». Il convient de noter que Marx établit une corrélation directe entre le concept de « travail » et l'expression aliénée de l'activité humaine objective en contexte capitaliste.

72. Fredrickson, B. L., & Roberts, T.-A., « Objectification theory: Toward understanding women's lived experiences and mental health risks », dans *Psychology of Women Quarterly*, 21 (2), 1997, pp. 173–206. https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1997.tb00108.x

73. Gervais S. J., Bernard P. Klein O. et Allen J., « Toward a unified theory of objectification and dehumanization », dans S. J. Gervais (Ed.), Objectification and (de)humanization: 60th Nebraska symposium on motivation, 2014, pp. 1–23.

74. Maryse Jasnard, *Les violences contre les femmes*, op.cit., pp.11-12.

75. Gervais S. J., Bernard P. Klein O. et Allen J., « Toward a unified theory of objectification and dehumanization », dans S. J. Gervais (Ed.), Objectification and (de)humanization: 60th Nebraska symposium on motivation, 2013, pp. 1–23. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-6959-9_1

76. Papadaki, Evangelia, « Sexual Objectification : From Kant to Contemporary Feminism », dans *Contemporary Political Theory,* 6 (3), 2007, pp. 330-348.

77. Voir Maryse Jaspard, Brown Elizabeth, Condon Stéphanie, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Houel Annik, Lhomond Brigitte, Maillochon Florence, Saurel-Cubizolles Marie-Josèphe, Schiltz Marie-Ange, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation française « Droits des femmes », 2017, p.17. Et Maryse Jasnard, *Les violences contre les femmes*, op.cit., p. 15.

78. Dans une recherche datant de 2012 conduite par Rudman et Mescher, il a été démontré que les femmes qui sont objectivées encourent un risque accru d'être victimes de violences à caractère sexuel. Ces chercheurs ont souligné que l'objectivation de la femme entraîne une déshumanisation. Celle-ci se manifeste à travers trois aspects distincts : d'abord, la femme est perçue comme un simple instrument au service des besoins de l'homme, illustrant le concept d'instrumentalité. Ensuite, une indifférence à l'égard de ses sentiments et de ses vécus est observée, ce qui est défini comme le déni de subjectivité. Enfin, cette déshumanisation peut mener à la notion erronée qu'il est acceptable de leur infliger des violences, ce que l'on pourrait qualifier de "violabilité".

79. Gervais S. J., Bernard, P., Klein O. et Allen, J., « Toward a unified theory of objectification and dehumanization », dans S. J. Gervais (Ed.), Objectification and (de)humanization: 60th Nebraska symposium on motivation, 2013, pp. 1–23. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-6959-9_1

80. Marie Baulieu, Isabelle Maillé et Sophie Éthier, « Parcours de vie des personnes aînées ayant vécu une situation de maltraitance », dans *Société en mouvement : sociologie en changement* , 20ème congrès de l'Association internationale des sociologues de langue francaise, Montréal, 4-8 Juillet.

81. Catharine MacKinnon et Andrea Dworkin décrivent l'objectivation comme un processus qui porte préjudice à l'humanité de la personne. En ce sens, lorsqu'une personne est objectivée, elle est perçue non pas comme un être humain à part entière, mais plutôt comme un simple outil au service d'autrui, son humanité est diminuée. Evangelia Papadaki, « Sexual Objectification: From Kant to Contemporary Feminism », dans *Contemporary Political Theory* 6 (3), 2007, pp. 330-348.

82. Papadaki, Evangelia, « Sexual Objectification : From Kant to Contemporary Feminism », dans *Contemporary Political Theory,* 6 (3), 2007, pp. 330-348.

83. Choma et al., 2010 Muehlenkamp, Swanson, & Brausch, 2005) , Gapinski, Brownell & LaFrance, 2003 , Calogero & Thompson, 2009 ; Steer & Tiggemann, 2008). Jones & Griffith, 2015 ; Tiggemann & Kuring, 2004). B. L. Fredrickson et al., 1998 ; Calogero, Davis, & Thompson, 2005).

84. Au cours de l'enfance et de l'adolescence, de nombreuses femmes sont victimes d'agressions sexuelles au sein de leur famille ou de leur cercle proche. À l'âge adulte, si des actes de viol ou des tentatives peuvent être perpétrés au sein de relations matrimoniales ou par d'anciens partenaires, il est également à noter que d'autres formes d'agressions sexuelles se manifestent durant la période étudiante, la vie professionnelle, ou dans les espaces publics en général.

85. C'est notamment la trajectoire de l'analyse de J. Hanmer intitulée « Violence et contrôle social des femmes », dans *Questions féministes*, 1, 1977, p. 69-88. Par ailleurs, la sociologue française Christine Delphy suggère une analyse similaire dans son ouvrage « Un troussage de domestique » lorsqu'elle dit : « On ne dira jamais assez que les violeurs, comme les délinquants de la route, ne sont justement pas des délinquants ; comme les maris violents, ce sont des hommes ordinaires ; les plus ordinaires des hommes. Des hommes "normaux" ». Voir Christine Delphy, *Un troussage de domestique*, Paris, Syllepse, 2011, p. 20.

86. Voir Calogero, R. M., « Objects don't object: Evidence that self-objectification disrupts women's social activism », dans *Psychological Science*, 24(3), 2013, pp. 312–318.

87. M. Ollivier et M. Tremblay, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2000.

88. Nous reviendrons plus en détail sur cette notion d'objectivation dans une analyse ultérieure (2024).

89. Smith Hightower, « Hearing the Voices of Abused Older Women », dans *Journal of Gerontological*, Social Work, 2006, p. 207.

90. La première étude de victimisation menée en France avait déjà révélé qu'un tiers des agressions sexuelles et un quart des agressions en famille ne seraient pas dénoncées, rendant certains faits difficilement repérables et quantifiables.

91. Liz Kelly, « How women define their experiences of violence », dans K. Yllö & M. Bograd (Eds.), Feminist perspectives on wife abuse (pp. 114–132), 1988. Hélène Charron et Isabelle Auclair, « Démarches méthodologiques et perspectives féministes. », dans *Recherches féministes*, volume 29, numéro 1, 2016, pp. 1–8. https://doi.org/10.7202/1036666ar

92. Maryse Jaspard, *Les violences sexuelles contre les femmes*, p. 13.

93. Liz Kelly, « Le continuum de la violence sexuelle », dans *Cahiers du Genre*, vol. 66, no. 1, 2019, pp. 17-36.

94. Voir Cynthia Cockburn, « The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace », dans *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, edited by Wenona Giles and Jennifer Hyndman, Los Angeles: University of California Press, 2004.Se référer aussi à l'ouvrage suivant : Liz Kelly, « How women define their experiences of violence », dans K. Yllö & M. Bograd (Eds.), Feminist perspectives on wife abuse , 1988, pp. 114–132.

95. Liz Kelly, *Effects or Survival Strategies? The Long-term Consequences of Experiences of Sexual Violence*, communication présentée à la Second International Conference for Family Violence Researchers, New Hampshire, Etats-Unis (août), 1984.

96. Liz Kelly, « Le continuum de la violence sexuelle », dans *Cahiers du Genre*, vol. 66, no. 1, 2019, p. 22.

97. Liz Kelly, « Le continuum de la violence sexuelle », dans *Cahiers du Genre*, vol. 66, no. 1, 2019, pp.23-25.

98. Pierre Bourdieu, « Nouvelles réflexions sur la domination masculine », dans *Cahiers du Genre*, vol. 33, no. 2, 2002, p. 231.

99. Vogelman Sue S. et al., « Sex Differences in Feelings Attributed to a Woman in Situations Involving Coercion and Sexual Advances », dans *Journal of Personality*, 47, 3, 1979, pp. 420-431. Voir également Williams Joyce E. et Holmes Karen A., « The Second Assault: Rape and Public Attitudes », Westport, Greenwood Press, 1981.

100. Jaspard Maryse, Brown Elizabeth, Condon Stéphanie, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Houel Annik, Lhomond Brigitte, Maillochon Florence, Saurel-Cubizolles Marie-Josèphe, Schiltz Marie-Ange, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation française « Droits des femmes », 2003.

101. Francoise Charron, Marie Luce Garceau et Johanne Ouimette, *Rapport. La violence faite aux femmes aînées francophones. Une problématique à cerner, des services français à offrir*, 2009, Ottawa, 69 p.

102. Eckert LO et Sugar NF, « Older victims of sexual assault: an underrecognized population », dans Am J Obstet Gynecol, 2008.

103. Voir Wilson, 2001, p.16.

Rue de Livourne, 25- 1050 Bruxelles

Pour nous suivre :

https://www.ago-asbl.be/ et également sur Facebook

Pour nous contacter :

Téléphone : 02/ 538 10 48 Courriel : info@ago-asbl.be

Analyse rédigée et mise en page par :

Bertrand Gevart

Avec le soutien de :